

Groupe européen des Institutions Nationales de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme  
**Lettre d'information #3**  
**Septembre - Décembre 2005**

*Ce document contient des informations générales et concises concernant les activités du groupe européen (GE) des Institutions Nationales de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme (INDH).*

*Contact pour informations supplémentaires et documents:  
Stéphanie Djian, Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH)-France.  
[stephanie.djian@cncdh.pm.gouv.fr](mailto:stephanie.djian@cncdh.pm.gouv.fr)*

*Abréviations utilisées dans le présent document :*

*GE : Groupe Européen des institutions nationales de promotion et protection des droits de l'homme*

*CEC: comité Européen de coordination des institutions nationales de promotion et protection des droits de l'homme*

*INDH: institutions nationales de promotion et protection des droits de l'homme*

*DH: droits de l'homme*

**Réunions du Groupe Européen des Institutions Nationales des Droits de l'Homme (GE)**

**1. Réunion du Comité Européen de Coordination (CEC) le 14 octobre 2005 à Dublin en Irlande:** le CEC a tenu sa 2<sup>ème</sup> réunion, en présence de l'unité des institutions nationales du bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies (NU) et du directeur adjoint du bureau du Commissaire aux DH du Conseil de l'Europe (CoE). La prochaine réunion du CEC se tiendra à Copenhague le 2 février 2006.

**2. Réunion des experts des INDH européennes dans le domaine de la coopération technique à Paris le 25 novembre:** des experts des INDH européennes ont tenu une réunion avec l'unité des institutions nationales du bureau du Haut Commissaire aux DH des NU et le directeur adjoint du bureau du Commissaire aux DH du Conseil de l'Europe dans le domaine de la coopération technique. Ils ont adopté un projet pilote intitulé JOIN (voir ci-dessous).

**Travaux du GE en rapport avec les Nations unies (NU)**

**1. Idée d'une réunion avec le Haut Commissaire des NU pour les réfugiés**

Une lettre a été envoyée au Haut Commissaire des NU pour les réfugiés, M. Guterres, au nom du GE sollicitant une rencontre afin de discuter d'une éventuelle coopération régulière avec son bureau, en particulier sur les questions du droit d'asile au niveau européen.

**2. Position commune sur la réforme des organes conventionnels de l'ONU**

A la suite de la discussion de la réunion de Dublin concernant la réforme des organes conventionnels de l'ONU, le CEC a rédigé une proposition de position commune qui a été présentée à toutes les INDH du GE. Cette position commune a vocation à être envoyée à Mme Arbour, Haut Commissaire aux DH des NU. Cependant, en vue des observations reçues par les membres du GE, la procédure de finalisation de cette position commune est en suspens et son sort sera discuté lors de la prochaine réunion du CEC.

**3. Projet de convention internationale sur les droits des personnes handicapées**

En vue de la 7<sup>ème</sup> réunion du Comité ad hoc des Nations Unies en charge d'élaborer la convention globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées, une réunion internationale des INDH a eu lieu les 2-3 décembre à Harvard, Boston, à l'initiative de la Commission Irlandaise pour les Droits de l'Homme. Cette réunion, co-organisée par la faculté de droit de Harvard et la Commission Irlandaise, avec le soutien du bureau du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies, a réuni de nombreux experts qui ont travaillé sur une position commune internationale des INDH sur la question du *monitoring*.

**4. Contribution aux travaux de la sous commission aux DH des NU**

Le GE a été consulté par la sous commission aux DH des NU sous forme de questionnaire afin de fournir des informations pertinentes sur deux questions majeures : le statut des victimes d'attaques terroristes et l'application universelle des traités internationaux des DH.

## Travaux du GE en rapport avec le Conseil de l'Europe

### **1. Entrée en vigueur du Protocole 12 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme**

L'entrée en vigueur du protocole 12 de la CEDH a donné lieu à un séminaire au Conseil de l'Europe le 11 octobre, auquel la Commission française, au nom du GE, a assisté. Les Instituts danois et allemand étaient également présents.

### **2. Réunion du Comité directeur des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe (CDDH), 22 - 25 novembre**

Le GE a été représenté par la Commission Française (Melle Stéphanie Djian) pendant la 61<sup>ème</sup> réunion du CDDH à Strasbourg. La prochaine réunion du CDDH aura lieu du 4 au 7 avril prochain.

### **3. Réunion du groupe d'expert sur la protections des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme (DH-S-TER), 7-9 décembre**

Le GE a été représenté par l'Institut allemand (Dr. Wolfgang Heinz) à la première réunion du DH-S-TER à Strasbourg du 7 au 9 décembre, centrée sur la question des assurances diplomatiques. Afin de contribuer à cette réunion, le GE avait adopté une position commune sur la question. La prochaine réunion du DH-S-TER aura lieu du 29 au 31 mars prochain.

### **4. Projet pilote pour la coopération technique: JOIN**

L'idée d'un projet pilote d'assistance technique pour la création, le renforcement, et la défense d'INDH a été adoptée lors de la réunion à Paris le 25 novembre. A la suite de cette réunion, une ébauche du mandat du projet d'assistance technique (intitulé JOIN) a été envoyée à toutes les INDH du GE pour qu'elles transmettent leurs amendements et leurs observations. Ceux-ci doivent être reçus avant le 13 janvier. Le mandat final sera finalement adopté pendant la réunion du CEC à Copenhague le 2 février. Un accord sous forme de lettre formalisant le partenariat entre le Commissaire aux DH du CoE et le GE va être rédigé.

## Travaux du GE en rapport avec l'Union Européenne

### **1. Liens avec le Parlement Européen :**

La Commission française, au nom du GE, a rencontré M. Jean-Marie CAVADA, Président de la Commission « libertés civiles, justice et affaires intérieures » du Parlement européen à Strasbourg le 26 octobre 2005. De nombreux sujets tels que la coopération avec sa Commission, l'Agence des droits fondamentaux et le séminaire sur les droits fondamentaux ont été abordés.

### **2. Position commune sur l'agence européenne des droits fondamentaux**

Fondée sur les deux positions communes qui ont déjà été adoptées en décembre 2004 et juillet 2005, une nouvelle position commune a été rédigée par la présidence du CEC faisant directement référence aux propositions de la Commission de l'UE. La position commune sera une contribution au rapport parlementaire de l'UE. Le processus consultatif au sein du GE a été lancé et tous les amendements et observations doivent être reçus avant le 2 janvier.

### **3. Idée d'un bureau de liaison à la commission européenne pour les INDH**

A la suite des réunions avec M. Frattini (vice-président de la Commission de l'UE, chargé de la direction générale « Justice, liberté et sécurité ») et avec M. Brun (chef de l'unité droit fondamentaux au sein de la direction générale de M. Frattini), le CEC a adopté un projet de mandat pour un bureau de liaison au sein de la Commission de l'UE, fortement inspiré du bureau de liaison existant au Conseil de l'Europe. Ce projet de mandat a été directement envoyé à M. Brun.

### **4. Idée d'un séminaire européen sur les droits fondamentaux**

Le CEC a adopté un projet concernant l'organisation d'un séminaire européen sur les droits fondamentaux qui a été directement envoyé à M. Brun.

Le bureau de M. Brun a suggéré une réunion en janvier pour approfondir la discussion sur ces deux idées.

### **5. Idée d'une réunion ad hoc des INDH européennes sur des sujets propres à l'UE**

Lors de la réunion du CEC à Dublin, il a été décidé de convenir d'une réunion exceptionnelle du GE afin de discuter en substance des questions relatives à l'UE l'année prochaine à Genève le jour précédent la réunion annuelle du GE.

### 1. Proposition d'un bureau de liaison avec l'OSCE

Lors d'un discours pendant la conférence sur la dimension humaine à Varsovie, M. Forst, Secrétaire Général de la Commission française, dans la continuité des résolutions de Berlin a suggéré à l'ambassadeur Strohal de créer un bureau de liaison pour les INDH, au sein de l'OSCE, basé sur les modèles existants. Le CEC s'est réjoui de ce pas en avant et a décidé qu'il devait continuer à renforcer le dialogue en vue d'un tel bureau de liaison.

### Informations diverses

1. La prochaine table ronde des INDH européennes avec le bureau du Commissaire aux DH du CoE se tiendra à l'automne 2006 (probablement mi-octobre) à Athènes, à l'invitation de la Commission grecque. Un processus de consultation sera engagé en temps voulu afin de déterminer son ordre du jour.
2. La Commission grecque a une nouvelle vice-présidente: Mme Haritini Dipl
3. La Commission française a été renouvelée et de nouveaux membres ont été nommés pour une durée de trois ans.
4. M. Thomas Hammarberg a été nommé nouveau Commissaire aux DH du Conseil de l'Europe et succédera à M. Alvaro Gil Robles en avril 2006.